

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars 2015 à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, et Didier REY.

Etaient excusés : MM. André CASSOU, Philippe GARCIA, Michel LABOURDETTE et Yves SALANAVE-PÉHÉ.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – TRAVAUX ROUTIERS SUR DIFFERENTES VOIES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU 23 MARS 2015 – AUTORISATION DONNEE AU
PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 23 janvier 2015, décomposée en 2 lots.

A l'issue de la consultation, il sera établi pour chaque lot un marché à bons de commande d'une durée de 2 ans à compter de sa date de notification en application des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics pour les montants minimum et maximum suivants :

Lot	Désignation	Type d'attribution	Nombre de titulaires	Montant minimum par lot sur 2 ans	Montant maximum par lot sur 2 ans
1	Revêtements routiers en techniques à froid	Mono-attribution	1	200 000 € HT	2 000 000 € HT
2	Travaux d'entretien de la voirie	Multi attribution	4	2 000 000 € HT	8 000 000 € HT

Les entreprises étaient invitées à remettre une offre pour le 11/03/2015 à 17 heures.

Il a été remis 6 plis dans les délais sur l'ensemble des lots.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 23 mars 2015 à 16h45 a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant estimatif HT
1	Revêtements routiers en techniques à froid	EUROVIA	164 894,70 €
2	Travaux d'entretien de la voirie	EIFPAGE	999 938,00 €
		DEUMIER/LAFONT	1 012 809,20 €
		LAFFITTE	960 919,10 €
		REY-BETBEDER	1 015 082,66 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,


Jacques CASSIAU-HAURIE

